

Avis sur mon examen de droit constitutionnel

Par maila, le 10/12/2011 à 20:47

Bonjour à tous,

J'ai eu mon examen de droit constitutionnel (1ère année de licence) hier et le sujet de dissertation était: le régime présidentiel américain. J'ai eu une bonne moyenne en TD et je connaissais très bien mon cours mais j'ai un peu paniqué et surtout je me suis précipitée pour qu'au final je ressorte déçue et un peu déprimée par tous ces efforts en vain. Donc voilà, je voulais vous soumettre mon plan pour avoir des critiques de personnes plus expérimentées. Et, peut-être que je n'ai pas été aussi mauvaise que je le crois:

Problématique : Qu'est-ce que le régime présidentiel américain? Qu'est-ce qui a fait qu'il soit le seul régime présidentiel viable dans le temps?

I/ Les Etas-Unis : Une séparation stricte des pouvoirs

A. Une séparation stricte au niveau des états fédérés

Avec les législatures (parlement bicaméral des états fédérés), le gouverneur et les tribunaux des états fédérés chapeautés par la cour suprême

B. Une séparation stricte au niveau fédéral

Avec l'exécutif monocéphale: le président, son vice président, ses secrétaires et son administration

Le parlement bicaméral (chambre des représentants et Sénat)

La cour suprême qui est un véritable troisième pouvoir

II/ Les Etats-Unis : Des moyens mis en place pour aller de concert ou les Checks and balances

A. Des mécanismes de dialogue politique

Avec le discours de l'état de l'Union, le partage de certains pouvoirs entre le président et le sénat, le droit de veto suspensif, la présidence du sénat par le vice-président

B. Des mécanismes de discussion "officiels" rythmant la vie politique américaine

Avec le bipartisme, le "parlementarisme de couloirs", l'opinion publique et le rôle des médias.

Ce qui m'a le plus embêté en regardant ma copie c'est la taille de mon I/A. qui était beaucoup plus long que le I/B. et puis mon style d'écriture en général mais ça c'est un autre problème.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Thibault**, le **10/12/2011** à **21:01**

Bonsoir,

Je n'aime pas trop la formulation de la problématique, mais passons.

Je trouve le plan très équilibré, et en tout cas je trouve qu'il répond bien au sujet, perso, sincèrement. Le IIB est un peu plus ouvert, donc même s'il est moins juridique ça passe.

Ma foi si le contenu est bon (mais quand le plan est clair c'est déjà fondamental), ça vaudra au moins la moyenne je pense :)

Au passage... les profs ne se foutent pas... faire 1 semestre de droit constit pour tomber sur le régime présidentiel américain... il y a plus passionnant intellectuellement pour un partiel...

Par **maila**, le **11/12/2011** à **11:49**

Bonjour,

Merci beaucoup pour ton avis, d'une part, je suis entièrement d'accord avec toi pour ma problématique, c'est très scolaire, très "lycée". Aurais-tu une astuce -s'il en existe une- pour améliorer la formulation? Ou une formulation type qui "passe mieux". Et, d'autre part, je le suis également pour le sujet je m'attendais à plusieurs notions qui se joignent et pouvoir y mêler l'actualité (printemps arabes..).

Merci encore.

Par **PaKiTo**, le **19/12/2011** à **14:47**

Pour reprendre un petit peu ce qu'a dit mon camarade précédemment, je ne suis pas très fan de la formulation de la problématique. Je n'aime pas trop le "seul régime présidentiel viable", mais bon c'est accessoire, passons.

Le plan est assez bateau, mais pour un tel sujet tu ne peux pas vraiment faire autrement. Il est bien structuré et bien équilibré (à mon goût). Par contre dans les titres de I et II, j'aurai remplacé le ":" par une "," (c'est ce qu'on nous a appris). Après, c'est vraiment accessoire.

Néanmoins, comme tu t'en doutes, il ne suffit pas que le plan soit bon, mais il faut qu'il y ait du contenu ainsi qu'une introduction pertinente pour amener ton sujet.

En te souhaitant de la réussite sur cette épreuve ;)